



SECTION
DE LA
MOSELLE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

Lettre mensuelle d'information N° 3/2022

Bonjour à toutes et à tous,

1°) Les informations locales

*** Le CHSCT du 18/03/2022 : action intersyndicale en soutien aux collègues de la Douane**

En soutien à nos collègues douaniers, l'intersyndicale Finances a décidé de boycotter le CHSCT dans sa séance plénière du 18/03/2022.

Les douaniers, comme les agents des Finances, sont dans un mouvement général de mobilisations, avec un mouvement fort de grève le 10 mars dernier.

Le CHSCT, composé des directions des douanes, de l'INSEE et de la DGFIP était l'occasion de montrer leur détermination.

Un communiqué de presse a été envoyé pour informer les usagers des conséquences sur les populations et les recettes de l'État de ces réformes, et notamment le transfert des taxes douanières vers la DGFIP, sans le personnel, et surtout sans les contrôles opérés. [Article et Photos](#)

***Les nouveaux modes de recrutement à la DDFIP Moselle : il manquerait des bras en Moselle? Incroyable!!**

Voilà un article sur Ulysse et dans le RL qui fait parler dans tous les bureaux : la convention entre la DDFIP Moselle et l'IAE...

Ainsi donc, la DDFIP manquerait de bras en Moselle ! Voilà une confidence que nous n'avons jamais entendu en interne de la part d'un directeur...

En revanche, 12 pages de justifications de la suppression de 16 emplois pour 2022, c'est tout naturel! Et ne parlons pas de la justification des suppressions d'emplois des années précédentes (petit rappel : 25 en 2021, 15 en 2020, 45 en 2019, 28 en 2018, 53 en 2017...)

Et on veut faire croire à nos jeunes étudiants, tout juste sortis de l'école, qu'être contractuel ou apprenti à la DGFIP permettrait de ramener de la vie, en particulier à Sarrebourg et Hayange (les collègues des deux sites apprécieront...).

A FO, même si on peut admettre que des contrats courts peuvent pallier à certaines urgences (comme le fonds de solidarité par exemple), nous restons attachés au recrutement par concours, et dénonçons une propagande mensongère, notamment sur la compétitivité des rémunérations !

FO a répondu à cet article [ICI](#)

*** Le guide de l'entretien professionnel**

La campagne des entretiens d'évaluation est en cours, et devrait se terminer le 21 mars.. Contrairement aux idées reçues, la fin de la note chiffrée n'en rend pas moins cette évaluation sans conséquence. En effet, avec la mise en place des lignes directrices de gestion, le contenu littéral de cette évaluation ainsi que le tableau synoptique revêtent une importance capitale, notamment pour une éventuelle promotion.

Que ce soit pour un avancement de grade (tableaux d'avancement) ou de corps (liste d'aptitude), les évaluations antérieures (3 ou 5 ans) seront nécessaires pour juger de la valeur d'un agent.

Cela se prépare dès maintenant, même si une éventuelle promotion vous paraît loin.

N'hésitez pas à nous contacter ou à contacter le [Syndicat National](#) pour vous aider à préparer l'entretien, ou bien si vous avez des doutes sur son contenu.

FO a édité un guide pour vous aider dans vos démarches, et dans la lecture de votre compte rendu d'évaluation. [ICI](#)

*** Le CTL des 25/02 et 03/03/2022**

Compte rendu à lire [ICI](#)

*** Groupe de travail CDAS du 24/02/2022**

Le groupe de travail CDAS, en prévision du prochain CDAS qui aura lieu le 25 mars prochain, s'est déroulé le 24 février dernier.

Les actions 2022 ont été discutées, et seront en principe actées au prochain CDAS.

Les sorties envisagées (sous réserve des conditions sanitaires, et de l'avenir de l'action sociale dans notre ministère...) sont : spectacle à l'Arsenal pour les enfants , Rulantica (avec transport), sortie retraités à Reims, Paris : Opéra Garnier et la Villette, Les Grottes de Han, l'Open de Tennis, spectacle à l'Arsenal et le marché de Noël à Colmar.

Mais l'action sociale, c'est aussi la convention avec une psychologue, avec des avocats, amitiés

Finances pour les agents en longue maladie, Kado Drive...

C'est aussi un portail internet accessible depuis Ulysse : [Action Sociale](#)

FO continue de réaffirmer son opposition à la régionalisation de l'Action Sociale, et à la spécialisation par thème des délégués départementaux, et affirme que la proximité reste

nécessaire...Nous dénoncerons encore et toujours la déshumanisation qu'entraîne obligatoirement l'éloignement des acteurs sociaux : délégués, assistants de délégation, Assistantes sociales, cabinet médicaux (médecins et infirmières).

*** Le fonds d'amélioration du cadre de vie des agents**

Une réunion sur l'affectation du fonds d'amélioration du cadre de vie des agents s'est tenue le 22 février. Cette réunion avait pour but de sélectionner les projets soumis par les agents des différents sites de la DGFIP Moselle.

De nombreuses propositions ont été transmises. Mais nous déplorons le fait que tous les services n'aient pas répondu à cette sollicitation. Ce volet 3 a été obtenu par toutes les organisations syndicales lors des négociations de Bercy du mois de novembre. La Moselle a été dotée de 128 000 €.

Il est évident que notre revendication restera la revalorisation de la valeur du point d'indice et du régime indemnitaire .

Cela dit, nous prenons ce qu'on nous donne, et pas un euro ne doit être retourné à Bercy! Nous travaillons sur ce sujet en intersyndicale : ce sont les organisations syndicales qui votent les projets en CTL, et il n'y aura pas de 2ème chance! Alors autant être d'accord!

Et fait devenu rare : la direction et les OS étaient en presque parfait accord lors de cette réunion.

L'idée que nous avons proposée a été la suivante : pour faire bénéficier de ce fonds à tous les agents, y compris ceux qui n'ont fait aucune proposition, qui n'ont pas répondu, qui ne sont pas sur leur poste de travail, qui vont être restructuré, où des travaux sont en cours etc, nous avons proposé un kit dont le contenu et le montant reste à définir (lunch box, gourde, chargeur portable ...), et avec le restant du montant, proposer les actions suivantes sur un maximum de site : cadres végétaux, plantes dépolluantes, ballons d'assise (sous réserve d'une initiation avec un intervenant). Ces propositions sont celles qui sont revenues le plus souvent. La direction a fait un message à tous les agents en ce sens.

Je vous demande de tous y répondre, afin de consolider nos propositions.

Toutes les autres propositions, si elle sont réalisables (en tenant compte des problèmes immobiliers, techniques ou budgétaires) seront étudiées sur les autres budget : budget participatif (environ 40000 € cette année), CHS, BIL, CDAS.

Nous veillerons à ce que ces projets soient évoqué dans les différentes instances, et nous ferons un suivi de ces propositions.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.

Une prochaine réunion est prévue avant le CTL du 28 avril prochain qui entérinera tous les projets.

TRACT INTERSYNDICAL

2°) Les informations générales

Les informations diverses

A lire aussi sur le site FO DGFIP 57 :

- La nouvelle carrière des agents C : les nouvelles grilles, le reclassement, la bonification de 1 an, ce qui change pour vous **ICI**
- Des kilomètres à pied, ça use....demande de revalorisation du barème des indemnités kilométriques **ICI**
- et revalorisation de ces mêmes indemnités! **ICI**
- Groupe de travail du 25/02/2022 sur le transfert de la taxe d'urbanisme : les taxes arrivent à la DGFIP, pas les emplois! **ICI**
- Groupe de travail du 25/02/2022 : Réunion Technique d'Approfondissement consacré à l'élaboration des mouvements de mutation A, B et C **ICI**
- Groupe de travail sur le nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics **ICI**
- DIE-DNID : les pétitionnaires enfin reçus! Vers une nouvelle externalisation de la mission domaniale ? **ICI**

Et retrouvez toutes les informations et comptes-rendus sur le site <https://www.fo-dgfip-sd.fr/057/> ainsi que sur le site national <https://www.fo-dgfip.fr/>

Ce message vous est transmis dans le cadre de la possibilité à chaque organisation syndicale de transmettre un message mensuel à tous les agents du département.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de la part de FO DGFIP Moselle, vous pouvez vous désabonner en envoyant un mel à : fo.ddfip57@dgfip.finances.gouv.fr

**Amicalement,
Sylvie Pineiro
FO DGFIP Moselle**

Adhérez à FO, syndicat libre et indépendant, pour défendre vos droits!

Pour connaître les modalités d'adhésion, merci de contacter la section par mel .